



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

COMMISSION GÉNÉRALE DES PÊCHES POUR LA MÉDITERRANÉE

COMITÉ DE L'AQUACULTURE

Quatrième session

Alexandrie (Égypte), 7-9 juin 2004

ACTIVITÉS DU COMITÉ DE L'AQUACULTURE PENDANT LA PÉRIODE INTERSESSIONS 2002-2004

SUITE DONNÉE À LA PROPOSITION DE PROJET RÉGIONAL D'AQUACULTURE

1. Une idée de projet régional triennal, intéressant les pays riverains de la mer Méditerranée et de la mer Noire membres de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM) a été présentée à la deuxième session du Comité de l'aquaculture, tenue à Rome (Italie) du 13 au 16 juin 2000. Quoiqu'approuvé par le Comité, ce projet régional ambitieux, mais général, n'a pas été élaboré plus avant, aucun financement n'ayant été dégagé par un bailleur de fonds intéressé ou par la CGPM. A la troisième session du Comité, il a donc été convenu que le Secrétariat préparerait un profil révisé du projet proposé en établissant des priorités pour les activités à court et moyen termes pour mieux cibler les grandes questions présentant un intérêt régional, et que le document serait distribué aux membres du Comité de l'aquaculture pour observations.
2. Le Secrétariat a préparé la proposition de projet révisé en mettant l'accent, ainsi que l'avait recommandé le Comité à sa session précédente, sur la nouvelle stratégie de la CE pour le développement durable de l'aquaculture, tout en cherchant à attirer l'attention sur certains aspects du développement durable de l'aquaculture importants du point de vue régional. Le texte provisoire de la proposition de projet constitue le document d'information de la session GFCM:CAQ/IV/2004/Inf.8.
3. Les objectifs immédiats du projet sont les suivants: a) examiner l'interface entre la pêche de capture et l'élevage de thon rouge, en vue d'améliorer les technologies de gestion et de surveillance des stocks et de renforcer la précision des statistiques de production des pêches de capture et de l'aquaculture; b) évaluer les systèmes de certification et d'éco-étiquetage existants en matière d'aquaculture, suggérer des méthodes d'harmonisation et promouvoir leur utilisation à l'échelon régional; c) établir des indicateurs de durabilité pour les systèmes de production aquacoles de la région; d) étudier les stratégies de commercialisation de certains produits

aquacoles en Méditerranée et faire des recommandations en vue d'une structuration régionale; e) examiner les labels biologiques existants en Méditerranée, ainsi que leur application, et proposer des réglementations contraignantes à l'échelon régional, en matière d'aquaculture biologique, afin que le consommateur les comprenne et les accepte mieux; et f) promouvoir l'utilisation de codes de conduite et d'usages en Méditerranée.

4. Deux phases sont définies pour le projet régional. La première consistera essentiellement à rassembler des informations dans le cadre d'études nationales et régionales et à définir des recommandations dans des ateliers régionaux, pour les travaux de la deuxième phase. Celle-ci consistera essentiellement à mettre en œuvre des mesures spécifiques pour traiter chacune des questions identifiées plus haut.

5. Afin de parachever cette proposition de projet régional pour permettre au Secrétariat de soumettre le document à des institutions et des pays donateurs potentiels, conformément à la recommandation de sa troisième session, le Comité est invité à faire examiner le projet de document par les autorités dont il relève, et à communiquer leurs observations ou leurs suggestions au Secrétariat dans le mois qui suit l'achèvement de la présente session du Comité de l'aquaculture. Grâce à cette procédure, le Secrétariat pourra mettre la dernière main au descriptif de projet, une fois qu'il aura été examiné attentivement par les pays membres.

PRINCIPALES ACTIVITÉS DU RÉSEAU SIPAM

Réunions

6. Le réseau du Système d'information pour la promotion de l'aquaculture en Méditerranée (SIPAM) a été pleinement opérationnel durant la période intersessions et a fonctionné par le biais du Centre régional de Tunis (Tunisie). La septième réunion annuelle du SIPAM a eu lieu du 9 au 20 septembre 2003 à Casablanca (Maroc) pour examiner la situation du réseau, présenter la nouvelle version du site web du SIPAM et trouver des moyens de simplifier encore la collecte de données et d'informations au niveau national. Cette réunion a rassemblé 14 coordonnateurs nationaux du SIPAM, le conseiller des pêches de l'Ambassade d'Espagne au Maroc, du personnel du centre régional du SIPAM et deux responsables du Secrétariat de la CGPM. Le rapport intégral de la réunion constitue le document d'information GFCM:CAQ/IV/2004/Inf.10.

7. Afin de garantir la participation active de la Grèce au réseau du SIPAM, une réunion a été organisée à Athènes (janvier 2003) entre la Direction générale des pêches et le Coordonnateur régional du SIPAM, en vue de transférer le Centre national grec du SIPAM, de l'Institut de biologie marine de Crète (IMBC) à la Direction générale des pêches à Athènes. Les autorités grecques ont confirmé la relocalisation et désigné le nouveau Coordonnateur national.

8. À l'issue des recommandations formulées à la septième réunion annuelle en vue de renforcer l'interaction du SIPAM avec le Système mondial d'information sur les pêches (FIGIS) et avec d'autres systèmes d'informations de la FAO, une réunion de travail spéciale a été organisée à Rome (Italie) en mai 2003, en présence du coordonnateur régional du SIPAM, pour discuter des moyens concrets de mieux relier les deux systèmes. Le rapport technique sur la structure des bases de données du SIPAM, préparé par un consultant externe recruté par le Département des pêches de la FAO, a été examiné pour permettre une bonne interaction entre les deux systèmes d'information.

9. Le Coordonnateur régional du SIPAM a participé à la Réunion d'experts sur l'évaluation externe du Comité de l'aquaculture et de ses réseaux, tenue à Rome (Italie) les 29 et 30 mars 2004. L'évaluation externe du SIPAM a été proposée pour la première fois à la troisième session du Comité et la recommandation a ensuite été approuvée par la Commission à sa vingt-septième session. À sa vingt-huitième session, la Commission a en outre demandé au Secrétariat d'envisager d'étendre l'évaluation externe du SIPAM à l'ensemble des activités du Comité de l'aquaculture. L'évaluation externe du Comité de l'aquaculture et de ses réseaux fera l'objet d'un point spécial de l'ordre du jour (voir GFCM:CAQ/IV/2004/4). Le rapport de la réunion

d'évaluation externe, qui contient le rapport intégral du consultant externe, constitue le document d'information GFCM:CAQ/IV/2004/Inf.12.

Coordonnateurs nationaux du SIPAM

10. L'importance des travaux accomplis par les Coordonnateurs nationaux du SIPAM a été soulignée à maintes reprises et elle est mise en évidence dans le rapport sur l'évaluation externe du Comité de l'aquaculture cité au paragraphe 9. Durant l'intersession, de nouveaux coordonnateurs nationaux du SIPAM ont été nommés pour la Grèce (voir paragraphe 7) et pour l'Espagne. Dans le cas particulier de l'Espagne, le Centre national du SIPAM a été transféré de l'Institut espagnol d'océanographie à la Direction générale des pêches de Madrid. Le nouveau Coordonnateur national a recommencé à recueillir des données sur l'aquaculture nationale et à les soumettre au Centre régional.

Portail du SIPAM

11. La deuxième version du site web du SIPAM (www.faosipam.org) a été présentée à la septième réunion annuelle du SIPAM (Casablanca, Maroc, 19-20 septembre 2003). La nouvelle version a été conçue comme un site web convivial avec des outils fonctionnels pour la saisie rapide des données et des informations. Le Département des pêches de la FAO a fait appel aux services d'une société spécialisée dans la création de sites web en juin 2003.

12. Le site actuel du SIPAM, efficace et dynamique, permet maintenant aux utilisateurs finals d'interagir directement avec le système. Ces derniers ont désormais la possibilité d'ajouter des informations, notamment de nouveaux articles, de suggérer de nouveaux liens et de soumettre des photos, des publications et des rapports intéressant directement le secteur de l'aquaculture dans la région. Pour insérer ces données, il suffit de remplir un formulaire de soumission électronique simple qui est automatiquement envoyé aux administrateurs du SIPAM pour validation et inclusion éventuelle sur le site web. En outre, les outils de recherche des bases de données du SIPAM ont été perfectionnés. Par exemple, dans la base de données sur la production par espèces, la recherche renvoie directement les utilisateurs finals aux fiches descriptives de FIGIS et les données peuvent être facilement exportées.

Formation

13. Un stage de formation spécial sur la structure et la maintenance du portail du SIPAM a été organisé à Rome (Italie) du 23 au 27 février 2004 à l'intention du programmeur du Centre régional du SIPAM. La formation a été financée par le Département des pêches de la FAO et assurée par la société italienne Winapply, initialement chargée de concevoir le nouveau site web du SIPAM. À l'issue de cette formation, le Programmeur du SIPAM est en mesure de gérer et de mettre à jour les pages HTML du site. En outre, un manuel d'utilisation du site a été préparé et achevé.

Centre régional du SIPAM

14. Le Centre régional a continué à s'acquitter de ses principales fonctions consistant à rassembler et à vérifier les données nationales soumises par les pays membres du SIPAM, à compiler les bases de données cumulatives régionales et à les télécharger sur le site web. En outre, le centre régional a fourni un appui technique à tous les centres nationaux liés au SIPAM, pour l'exploitation du système.

15. Actuellement, la base de données régionale du SIPAM contient au total plus de 10 360 entrées, stockées dans huit bases de données distinctes (rapports nationaux; statistiques de production; quatre répertoires des experts, des institutions, des centres de production et des fournisseurs; programmes de recherche/développement et bibliographie). Plus de 10 000 entrées ont été validées et téléchargées sur le site web du SIPAM.

16. **Seize** pays sont à présents connectés au SIPAM, à savoir l'Albanie, la Croatie, Chypre, l'Égypte, la France, la Grèce, l'Italie, le Liban, la Libye, Malte, le Maroc, le Portugal, la Roumanie, l'Espagne, la Tunisie et la Turquie. La contribution des pays à l'enrichissement des bases de données du SIPAM, mesurée par les données qu'ils ont soumises, n'a pas été homogène. L'efficacité de leur contribution dépend actuellement presque exclusivement de l'engagement personnel de chaque Coordonnateur national. Des efforts ont été déployés en permanence pour encourager tous les Coordonnateurs nationaux à fournir en temps voulu les données et les informations requises par le système. Faute d'un engagement suffisant des pays membres de la CGPM concernés, ces efforts ont souvent été vains.

Évaluation externe du SIPAM

17. Conformément à la recommandation faite à la Troisième session du Comité puis approuvée à la vingt-septième session de la Commission, une évaluation externe du réseau du SIPAM a été conduite par un consultant indépendant, de décembre 2003 à janvier 2004. L'évaluation a reposé sur un examen des documents pertinents et du nouveau site web du SIPAM à Rome, et a été facilitée par des entretiens avec du personnel du SIPAM travaillant au Centre régional de Tunis, du personnel de la FAO travaillant au Secrétariat de la CGPM, les coordonnateurs nationaux du SIPAM pour Chypre, la Grèce, l'Italie, la Tunisie et la Turquie, et des quelques représentants du secteur privé. Le Consultant a remis un rapport final, accompagné d'une documentation complète et détaillée sur l'histoire du SIPAM, mettant en relief les points forts et les défaillances du système d'information. Le rapport d'évaluation externe constitue le document d'information GFCM:CAQ/IV/2004/Inf.12.

PRINCIPALES ACTIVITÉS DES RÉSEAUX TECAM ET SELAM SOUS LA COORDINATION DU CIHEAM

18. Durant la période intersession, quatre stages et séminaires internationaux ont été organisés et mis en œuvre par l'Institut agronomique méditerranéen de Saragosse (IAMZ) du Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM), avec l'appui financier du Département des pêches de la FAO et la collaboration de plusieurs institutions nationales. Un cinquième atelier sur la mariculture au large des côtes, programmé du 17 au 22 mai 2004, était en préparation lors de l'élaboration du présent document. Toutes les activités mises en œuvre ou préparées durant cette période par le CIHEAM-IAMZ sont énumérées ci-après. Toutes les activités qui ont eu lieu ont été proposées à la dernière réunion du Comité de coordination du TECAM et du SELAM (Saragosse, Espagne, février 2002) et visaient à promouvoir le développement de l'aquaculture conformément à l'intérêt des pays membres de la CGPM. Les activités ont été sélectionnées en tenant compte des propositions faites à la Consultation sur la mise en application de l'article 9 du Code de conduite pour une pêche responsable de la FAO dans la région méditerranéenne (Rome, Italie, juillet 1999).

19. Au total, les différentes activités ont attiré 192 participants (sans compter les conférenciers invités). Le stage sur la mariculture au large des côtes devrait en outre attirer 30 à 35 participants de plus, dans la région. La majorité des participants étaient des ressortissants des différents pays riverains de la mer Méditerranée et de la mer Noire, mais certains venaient aussi d'Autriche, d'Irlande, d'Allemagne, de Jordanie, de Norvège, du Mexique, du Portugal, de la province chinoise de Taïwan et du Royaume-Uni. En ce qui concerne leur profil, les activités s'adressaient à des experts en aquaculture travaillant dans les industries, les instituts de recherche, les universités et les administrations publiques pertinentes, afin de promouvoir l'échange d'expérience.

20. Les activités qu'ont offert et que continuent d'offrir les réseaux s'adressent aux professionnels de la région méditerranéenne où les possibilités de formation et les compétences en aquaculture sont insuffisantes. Dans la sélection des candidats à toutes les activités, mais plus particulièrement aux stages de formation, on a surtout cherché à garantir la participation des pays du sud et de l'est de la Méditerranée. À cette fin, ils ont reçu un appui financier pour couvrir tout

ou partie de leurs dépenses (frais de déplacement, droits d'enregistrement, hébergement et repas). Outre l'intérêt de leur contenu scientifique, tous ces stages de formation ont été l'occasion d'un échange intéressant entre participants et conférenciers laissant envisager une collaboration future. De plus, on a noté un intérêt et une participation accrues du secteur privé pour les diverses activités proposées.

Stages et séminaires

Stage TECAM sur les Progrès accomplis en matière de reproduction des poissons et leur application à la gestion des stocks de géniteurs

(Saragosse et Castellon, Espagne, 3-7 février 2003)

21. Le stage a été organisé conjointement par le CIHEAM-IAMZ et par l'Instituto de Acuicultura de Torre de la Sal (IATS) du Consejo Superior de Investigaciones Científicas (CSIC). Son objectif était de donner aux professionnels une vision plus actuelle des bases scientifiques et des progrès accomplis dans le domaine de la reproduction des poissons et de démontrer leur application pratique à la gestion des stocks de géniteurs. Le programme a passé en revue les progrès les plus récents en matière de reproduction des poissons, notamment au niveau du contrôle du sexe, de la puberté et du cycle de reproduction et des effets de la captivité et de la nutrition du stock de géniteurs sur la qualité des œufs et des larves. La partie pratique du programme portait sur la manutention du stock de géniteurs et l'évaluation du développement des gonades, ainsi que l'induction de la ponte, l'insémination artificielle, l'analyse de la qualité des œufs et du sperme, l'induction de la triploïdie et la gynogenèse. Au total, le stage a été suivi par 35 experts de 11 pays méditerranéens, du Mexique, du Portugal et de la province chinoise de Taïwan, travaillant dans des institutions de recherche, des universités et des entreprises privées.

Séminaire TECAM sur l'utilisation de médicaments vétérinaires et de vaccins en aquaculture méditerranéenne

(Izmir, Turquie, 21-23 mai 2003)

22. Le séminaire a été organisé en collaboration avec le Département des pêches de la FAO, le Ministère turc de l'agriculture et des affaires rurales (MARA) et la fondation turque des pêches. En outre, un atelier d'une journée à l'intention des pisciculteurs locaux sur l'élevage et la santé des poissons a été organisé le 24 mai au siège du Marine Science Research Center. Le séminaire avait pour objectifs de dresser un panorama à jour de l'application et de l'utilisation des médicaments vétérinaires et des vaccins en aquaculture pour garantir le développement durable et responsable du secteur, et de faire le point des connaissances scientifiques et des améliorations les plus récentes des vaccins et des médicaments vétérinaires. Le séminaire a rassemblé 92 experts de 12 pays méditerranéens et d'Irlande, de Jordanie, de Norvège, du Portugal et du Royaume-Uni travaillant dans des laboratoires de recherche, des universités, des administrations et des entreprises. Les actes seront publiés dans la revue *Options Méditerranéennes* du CIHEAM.

Stage de perfectionnement TECAM sur les systèmes de recyclage et leur application en aquaculture

(Sète, France, 12-16 janvier 2004)

23. Le stage a été organisé conjointement avec l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER) et le Département des pêches de la FAO, et s'est déroulé à la station de recherche de Sète. Il a également bénéficié d'un soutien financier de la région administrative du Languedoc-Roussillon. Ses objectifs étaient d'examiner le fondement des systèmes de recyclage en aquaculture (SRA) et de passer en revue les différents systèmes, conceptions, modes de fonctionnement et applications des SRA, en insistant plus particulièrement sur l'aquaculture méditerranéenne. Le stage proposait deux visites techniques d'établissements piscicoles utilisant ces systèmes. Il a été suivi par 42 experts de 10 pays riverains de la

Méditerranée et de la mer Noire, mais aussi d'Allemagne et du Portugal, venant d'entreprises privées, d'institutions de recherche, d'universités et d'administrations.

Cours de perfectionnement sur la commercialisation des produits de la mer: Tendances et Enjeux
(Saragosse, Espagne, 16-20 février 2004)

24. Ce stage fait partie des activités de formation concernant les pêches et l'aquaculture organisées conjointement par le CIHEAM et le Département des pêches de la FAO, pour atteindre les objectifs identifiés par la CGPM. Le stage visait essentiellement à donner aux participants une vision actuelle et intégrée des facteurs critiques qui conditionnent les marchés des produits de la mer, en insistant en particulier sur la région méditerranéenne et sur les enseignements à tirer de l'expérience dans d'autres régions d'Europe et d'ailleurs. Le cours a été suivi par 23 experts de 9 pays méditerranéens et d'Autriche, travaillant dans des administrations nationales, des institutions de recherche, des universités et des entreprises.

Séminaire de perfectionnement TECAM sur la mariculture au large des côtes
(Saragosse, Espagne, 17-22 mai 2004)

25. Cette activité était en préparation lors de l'impression du présent document. Le séminaire sera organisé sous le parrainage de l'Agence espagnole de Coopération internationale (AECI), par le biais du programme NAUTA (un programme de l'AECI relatif à l'aquaculture et l'environnement marin en Afrique du Nord), et de l'IAMZ du CIHEAM. L'objectif de ce séminaire sera de recycler les participants en mettant à jour leurs connaissances sur l'aquaculture de haute mer, notamment sur l'évaluation des sites et les aspects techniques, économiques et environnementaux de ces systèmes. Le séminaire devrait pouvoir compter sur la participation de 30 à 35 experts de 10 à 12 pays méditerranéens.

Enquête technique

Enquête TECAM sur les laboratoires de diagnostic pour l'aquaculture méditerranéenne

26. L'enquête a été réalisée par le CIHEAM-IAMZ et le Département des pêches de la FAO, pour obtenir davantage d'informations sur les laboratoires méditerranéens spécialisés dans le diagnostic des maladies des poissons et des mollusques. Un répertoire des laboratoires méditerranéens a été achevé et sera publié dans un numéro spécial de la revue du CIHEAM *Options Méditerranéennes* et connecté au site web du SIPAM. La publication comprendra aussi un rapport de référence sur les maladies et les agents pathogènes existants, ainsi que sur leur incidence et leur répartition dans l'aquaculture méditerranéenne.

GROUPE DE TRAVAIL AD HOC CGPM/CICTA SUR L'ÉLEVAGE DURABLE DE THON ROUGE

27. Le Groupe de travail ad hoc sur l'élevage durable de thon rouge en Méditerranée (le Groupe) de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée et de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CGPM/CICTA) a été établi conformément à une décision prise en 2002 par la CGPM qui a estimé, compte tenu de la récente expansion de l'élevage de thon en Méditerranée, que des directives pratiques devaient être élaborées pour garantir la viabilité de cette activité.

28. Un Comité de coordination a été créé pour faciliter le travail du Groupe, et s'est réuni à la fin du mois de janvier 2003 pour définir une proposition de plan de travail à soumettre à l'examen du Groupe, comme convenu à la vingt-septième session de la Commission. Le plan comprenait un schéma d'enquête provisoire pour faire un bilan de la situation actuelle des pratiques d'élevage de thon rouge en Méditerranée. La première réunion du Groupe a eu lieu à Rome (Italie) du 12 au 14 mai 2003 et a rassemblé 21 experts venus de 8 pays membres de la CGPM ainsi que des représentants du Secrétariat de la CGPM et de la CICTA. Les membres du Groupe, sélectionnés

dans les secteurs public et privé, ont exprimé leur point de vue à titre personnel, dans un groupe multidisciplinaire.

29. Durant cette première réunion, le Groupe est convenu que les efforts devraient être centrés sur l'établissement de directives pratiques, de type plus technique que juridique, et a conclu qu'à cette fin, il devait a) faire un bilan résumé de la situation actuelle de l'élevage de thon rouge en Méditerranée; b) identifier les points qui posaient problème parmi les questions à traiter et c) proposer des solutions. Le principal résultat de la première réunion a été un formulaire d'enquête annoté agréé, grâce auquel tous les membres de la CGPM pratiquant la pêche et l'aquaculture de thon rouge pourront rassembler les informations requises.

30. Le Groupe a débattu longuement de son plan de travail futur, et décidé que son produit final (les directives) devrait être prêt en 2004. Compte tenu de cet objectif, les membres se sont demandés s'il convenait ou non de tenir un atelier important dans l'intervalle et, dans l'affirmative, quels seraient ses objectifs, les personnes qui y participeraient et les arrangements logistiques à mettre sur pied. En fin de compte, le Groupe a conclu qu'au lieu d'organiser un atelier important et probablement coûteux, il serait plus rationnel de prévoir deux réunions supplémentaires du Groupe, éventuellement en élargissant la participation à des experts invités de diverses disciplines.

31. La deuxième réunion du Groupe a été organisée à Izmir (Turquie) du 15 au 17 décembre 2003, sur invitation officielle du Ministère turc de l'agriculture et des affaires rurales (MARA). Les principaux objectifs étaient de parachever le tableau de la situation actuelle de l'élevage de thon rouge et d'avancer la rédaction des directives.

32. Les participants du Groupe ont examiné le résumé des rapports d'enquête nationaux qui avaient été soumis avant la réunion. Le bilan résumé était constitué de trois documents sur les pêches de capture, l'élevage et le commerce de thon rouge en Méditerranée. Le Groupe a reconnu que les rapports étaient essentiellement centrés sur la composante aquaculture, si bien qu'il était difficile de dresser un tableau complet et détaillé du flux de thon rouge provenant des pêches de capture et partant vers les élevages et les marchés. En outre, le Groupe a déploré que les pays pratiquant l'élevage de thon rouge ou capturant des thons rouges en vue de les engraisser n'aient pas communiqué de rapports, ce qui l'a gêné pour remplir son mandat.

33. Le Groupe a été subdivisé en plus petits groupes qui ont examiné les questions faisant partie du mandat du Groupe (statistiques, aspects environnementaux et biologiques, et problèmes de gestion), et dressé une liste des solutions possibles ou des domaines de recherche potentiels. Ces réflexions ont ensuite été examinées et modifiées durant les séances plénières et constitueront la source principale des directives du Groupe. Le rapport intégral de cette deuxième réunion constitue le document d'information GFCM:CAQ/IV/2004/Inf.9.

34. Le Groupe est convenu que la version définitive des directives serait rédigée et adoptée à la troisième réunion, ce qui mettrait un terme à son mandat. En ce qui concerne le choix du lieu, il a été noté qu'à la dernière session de la Commission, l'Italie avait réitéré son offre d'accueillir et de financer cette dernière réunion. Le Groupe a décidé que la réunion durerait trois jours et demandé que le Secrétariat de la CGPM convienne des dates en consultation avec le Gouvernement italien et avec la CICTA. Le Secrétariat a suggéré que la réunion ait lieu durant le deuxième semestre de 2004.

CONSULTATION D'EXPERTS ADRIAMED

35. La réunion sur les « Interactions entre pêches de capture et aquaculture », annoncée pour la première fois à la vingt-sixième session de la Commission, a été organisée à Rome (Italie) du 5 au 7 novembre 2003, en tant que Consultation d'experts du projet ADRIAMED de la FAO (Coopération scientifique à l'appui de la pêche responsable dans l'Adriatique) accueillie par la Direction générale des pêches et de l'aquaculture du Ministère italien des politiques agricoles et

forestières. La Consultation a rassemblé 21 experts des pays participant au projet ADRIAMED (Albanie, Croatie, Italie, Serbie-Montenegro et Slovénie).

36. La Consultation visait à obtenir une représentation et une analyse complètes et détaillées du secteur de l'aquaculture dans les pays riverains de l'Adriatique et à acquérir les instruments permettant de mieux comprendre les interactions entre l'aquaculture et les pêches de capture, en utilisant les connaissances existant dans le bassin de l'Adriatique. Le rapport intégral de cette réunion constitue le document d'information GFCM:CAQ/IV/2004/Inf.11.

37. Les contributions des différents pays ont fourni à la Consultation des informations de base sur le secteur de l'aquaculture dans les pays de l'Adriatique, ainsi que les séries de données de référence nécessaires à la discussion. Les informations émanant des pays et d'autres exposés sur des thèmes spécifiques présentés par les experts régionaux ont permis de définir un cadre global de l'aquaculture dans les pays de l'Adriatique et de ses interactions avec les pêches de capture.

38. La Consultation a établi une matrice pour synthétiser les interactions entre les pêches de capture et l'aquaculture. L'identification de quelques indicateurs, à l'aide d'une approche systémique (écologie, économie, gouvernance et cadre juridique) a facilité l'analyse. Enfin, la Consultation a formulé une série de recommandations concernant les interactions entre pêches de capture et aquaculture dans les pays /la zone du projet ADRIAMED.

ATELIER SUR LES BIOINDICATEURS DE L'AQUACULTURE DURABLE

39. À la vingt-septième session de la Commission, la France et l'Italie ont confirmé que le premier et le deuxième ateliers sur les bioindicateurs de l'aquaculture durable seraient accueillis et financés par leur gouvernement respectif.

40. Le concept de durabilité est aujourd'hui pris en compte par la majorité des organismes publics intervenant dans l'exploitation des ressources biologiques aux niveaux national et international. L'identification de bioindicateurs pour évaluer la durabilité des productions agroindustrielles, qui est encore un domaine de recherche, doit être complétée par d'autres indicateurs des aspects socio-économiques ou de l'acceptabilité éthique. Un groupe de travail interdisciplinaire a été établi en France pour identifier les plus pertinents du point de vue opérationnel. La définition de bioindicateurs pour évaluer la durabilité des systèmes de production aquacole et de leurs produits est le premier résultat auquel devrait parvenir ce groupe de travail, dans les mois à venir.

41. Une session d'une journée consacrée au développement durable de l'aquaculture aura lieu durant la prochaine réunion internationale sur l'aquaculture, qui se tiendra à Bordeaux (France) en septembre 2004. Les deux principales questions qui devront être traitées sont: 1) comment définir et caractériser la durabilité de l'aquaculture et 2) comment mettre en pratique une aquaculture durable. Cette session servira de base pour organiser des ateliers efficaces sur les bioindicateurs de l'aquaculture durable en Méditerranée. Le premier atelier devrait être organisé en 2005.

ÉVALUATION EXTERNE DU COMITÉ DE L'AQUACULTURE

42. Comme on l'a vu plus haut, (Paragraphe 9 et 17) à sa vingt-huitième session, la Commission a demandé au Secrétariat d'envisager d'étendre l'évaluation externe du SIPAM à l'ensemble des activités du Comité de l'aquaculture. L'évaluation externe du Comité de l'aquaculture et de ses réseaux a été soutenue par le Département des pêches de la FAO, qui a recruté un consultant indépendant. L'évaluation a été effectuée en deux phases distinctes. La première portait sur l'évaluation du SIPAM, alors que la seconde évaluait l'ensemble des activités du Comité de l'aquaculture sur la base d'une étude des documents pertinents et d'un débat avec le secrétariat de la CGPM.

43. Une réunion d'experts ad hoc sur l'évaluation externe du Comité de l'aquaculture de la CGPM et de ses réseaux a été tenue à Rome (Italie) les 29 et 30 mars 2004. Six experts y ont assisté à titre personnel, ainsi que des responsables du Secrétariat. Le résumé des recommandations faites par les experts est présenté dans le document GFCM:CAQ/IV/2004/4. Le rapport de la réunion qui contient le rapport intégral du consultant externe, constitue le document d'information GFCM:CAQ/IV/2004/Inf.12.

MESURES PROPOSÉES AU COMITÉ

44. Le Comité est invité à examiner les travaux entrepris durant la période intersessions 2002-2004 par les réseaux liés au Comité de l'aquaculture de la CGPM.